

Pierre-Yves MONTAVON  
Of Counsel

Yves C. MERMIER  
Juge suppléant

Eric VAZEY

Claudio A. REALINI  
Master in International Affairs  
Juge suppléant

Nadya DELIYSKI  
DEA en droit

Lionel BUGMANN

François L. MEYNOT  
Avocat au barreau de Paris  
Professeur associé

## RECOMMANDE

**Mairie de Chêne-Bougeries**  
Monsieur Jean-Michel KARR  
Maire  
Route de Chêne 136  
CP 160  
1224 Chêne-Bougeries

Genève, le 25 mai 2018

### Votation communale du 4 mars 2018

Monsieur le Maire,

Vous me savez être le représentant du comité référendaire.

Comme vous le savez, le 4 mars 2018, les citoyens de Chêne-Bougeries se sont prononcés contre le déclassement de la parcelle n°1567 et contre le PLQ qui est prévu pour cette même parcelle.

Comme tout le monde, le Comité référendaire est très attaché à ce que les voix des citoyens soient respectées.

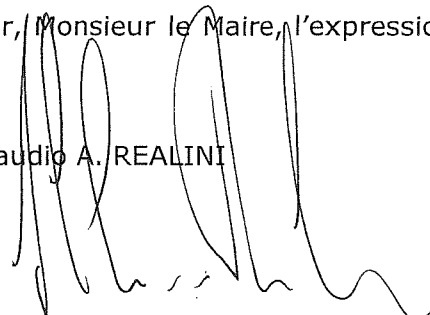
Il semble donc nécessaire qu'une autre solution soit étudiée et nous vous saurions gré d'organiser les rencontres qui s'imposent avec les commissions que vous jugerez opportunes pour ce dossier.

Sauf erreur, une réunion avec le Conseil d'Etat avait été proposée et nous sommes à votre disposition pour le rencontrer avec vous.

Bien entendu, le comité référendaire se tient à votre disposition pour que nous examinions ensemble la suite que vous voudrez bien donner à ce courrier.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Claudio A. REALINI



Pierre-Yves MONTAVON  
Of Counsel

Yves C. MERMIER  
Juge suppléant

Eric VAZEY

Claudio A. REALINI  
Master in International Affairs  
Juge suppléant

Nadya DELIYSKI  
DEA en droit

Lionel BUGMANN

François L. MEYNOT  
Avocat au barreau de Paris  
Professeur associé

## RECOMMANDE

**Mairie de Chêne-Bougeries**  
Madame Marion Garcia BEDETTI  
Maire  
Route de Chêne 136  
CP 160  
1224 Chêne-Bougeries

Genève, le 28 juin 2018

### Votation communale du 4 mars 2018

Madame le Maire,

Vous me savez être le représentant du comité référendaire.

Je fais plus particulièrement suite à mon courrier du 25 mai 2018 adressé à Monsieur Jean-Michel KARR et resté sans nouvelle de sa part, sauf erreur.

Comme vous le savez, le 4 mars 2018, les citoyens de Chêne-Bougeries se sont prononcés contre le déclassement de la parcelle n°1567 et contre le PLQ qui est prévu pour cette même parcelle.

Comme tout le monde, le Comité référendaire est très attaché à ce que les voix des citoyens soient respectées.

Il semble donc nécessaire qu'une autre solution soit étudiée et nous vous saurions gré d'organiser les rencontres qui s'imposent avec les commissions que vous jugerez opportunes pour ce dossier.

Sauf erreur, une réunion avec le Conseil d'Etat a eu lieu et nous sommes à votre disposition pour le rencontrer à nouveau avec vous.

Bien entendu, le comité référendaire se tient à votre disposition pour que nous examinions ensemble la suite que vous voudrez bien donner à ce courrier.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Claudio A. REALINI

